



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE D'ILLE SUR TET
SEANCE DU 21 JANVIER 2021

Date de convocation :

14/01/2021

L'an deux mille vingt et un et le vingt et un janvier à dix-huit heure trente, les membres du Conseil Municipal de la Commune d'Ille sur Tet se sont réunis dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. William BURGHOFFER, Maire.

En exercice : 29

Présents : 26

Votants : 28

Étaient présents : Mmes Mrs, Françoise CRISTOFOL, Claude AYMERICH, Caroline PAGÈS, Naïma METLAINE, Alain MARGALET, Raphaël LOPEZ, Annabelle ALESSANDRIA, **adjoints**, Mmes Mrs, Alain DOMENECH, Armande IGLESIAS, Denis OLIVE, Maryse NOGUÈS, Claudie SERRE, Xavier BERAGUAS, Damien OTON, Caroline MERLE, Jean-Louis LIGAT, Evelyne FUENTES, Thierry COMES, Yasmine SEBAHOU, Mélissa OBBIH, Danielle POUDADE, Georges LLOBET, Jean-Philippe LECOINNET, Vanessa DENAYRE, Nicole HERISSON, **conseillers municipaux**, et formant la majorité des membres en exercice.

Ont donné pouvoir : Jérôme PARRILLA (pouvoir à Raphaël LOPEZ), Daniel RENOULEAU (pouvoir à Jean-Philippe LECOINNET).

Absents : Jade SAVOYE.

Mlle Mélissa OBBIH a été désignée comme secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2021/06 : ADJUDICATION POUR LA VENTE DE BIENS VACANTS ET SANS MAITRE.

Le Maire rappelle à l'assemblée la délibération du 26 novembre 2020 qui acte le lancement d'une adjudication pour la vente des parcelles cadastrées section AY n° 264 et BI n° 81, suite à leur incorporation dans le domaine communal.

L'adjudication a été réalisée auprès des voisins uniquement, pour leur proposer cet achat. Le 19 janvier 2021, la commission MAPA s'est chargée de l'ouverture des offres, afin de valider la vente en conseil municipal.

Le prix plancher proposé était de :

- **Section AY n° 264** sise 9 Rue des Carmes, d'une superficie de 20 ca : 2 500 €
- **Section BI n° 81** sise 11 Rue de la Poissonnerie, d'une superficie de 26 ca : 6 000 €.

Offres reçues : 3 offres dont une a été écartée (offre destinée à un bien de Montner) pour le 9 Rue des Carmes.

Une seule offre reçue pour le bien situé 11 rue de la Poissonnerie. Cette offre a été mise en attente pour demande complémentaire à l'acquéreur sur son projet et la destination du bien, dans la mesure où il s'agit

d'un propriétaire bailleur. Une délibération sera prise à un prochain conseil municipal, en fonction de la réponse apportée.

Entendu le rapport, et après en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés,

AUTORISE la vente de la parcelle cadastrée section AY n° 264 à Mme Corbin, pour 2 750 €.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents en lien avec cette affaire.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME
Fait à Ille sur Tet, le 21 janvier 2021

 **Le Maire,**

William BURGHOFFER